

**Extrait du**  
**Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Identifiant juridique : BOI-PAT-ISF-50-10-20130610

Date de publication : 10/06/2013

Date de fin de publication : 11/10/2018

---

**PAT – ISF - Obligations des redevables – Souscription d'une déclaration**

---

**Positionnement du document dans le plan :**

[PAT - Impôts sur le patrimoine](#)

[Impôt de solidarité sur la fortune](#)

[Titre 5 : Obligations des redevables](#)

[Chapitre 1 : Souscription d'une déclaration](#)

**1**

Conformément aux dispositions de l'[article 885 W du code général des impôts](#), la teneur de l'obligation déclarative au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) varie selon le niveau du patrimoine net imposable des redevables et l'accomplissement de cette obligation peut faire, le cas échéant, l'objet d'un mandat (section 1, [BOI-PAT-ISF-50-10-10](#)).

L'établissement de cette déclaration sur un formulaire spécifique s'effectue selon des modalités détaillées à la section 2, [BOI-PAT-ISF-50-10-20](#).